VILLE DE ROYAN

Le Maire

**MISE EN LIGNE LE 03-11-2026**

Royan, le 02 novembre 2026

# AFFICHAGE

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

**Lundi 09 novembre 2026**
**à 18 h 00**

**(Salle du Conseil Municipal)**

**Ordre du jour**

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du vendredi 09 octobre 2026.

- Liste de décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordés par les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1. Installation de Monsieur Philippe Sallat dans les fonctions de Conseiller Municipal en remplacement de Monsieur Benoît Ardon.

2. Installation de Madame Marie Garnier dans les fonctions de Conseillère Municipale en remplacement de Madame Léa Gallauziaux.

3. Désignation de Madame Dominique Barraud Duchéron en tant que membre au sein du conseil d'administration du centre socioculturel de royan en remplacement de Madame Fabienne Pinel.

4. Modification de la composition des commissions communales et désignation de leurs nouveaux membres à la suite du remplacement de conseillers municipaux.

5. Désignation en tant que membre au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en remplacement de Monsieur Gilbert Thuleau.

6. Désignation de Madame Christine Masdoumier en tant que membre au sein du conseil d'exploitation de la régie à seule autonomie financière pour la production d'énergies en remplacement de Monsieur Gilbert Thuleau.

7. Désignation de Madame Christine Masdoumier en tant que membre au sein du conseil d'administration au sein de la régie à personnalité morale et à autonomie financière du "Golf de Royan" en remplacement de Monsieur Gilbert Thuleau.

8. Promesse synallagmatique de bail à construction pour la mise à disposition du site "LE TIKI" à intervenir entre la ville de Royan et la société MIRADO PLAGE SAS.

Correspondance à adresser impersonnellement à Monsieur le Maire
HÔTEL DE VILLE – 80 Avenue de Pontaillac – CS N°80218 – 17205 ROYAN CEDEX – ☎: 05.46.39.56.56 – 🖷 : 05.46.39.56.57
Internet : www.ville-royan.fr – email : mairie@mairie-royan.fr

MISE EN LIGNE LE 03-11-2026

9. Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour siéger au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) à la CARA.

10. Intégration de bien à l'inventaire et à l'actif de la commune - Parcelle cadastrée section AV N°874, située 10 avenue Aliénor d'Aquitaine à Royan.

11. Création de la Commission de Délégation de Service Public chargée d'examiner les contrats en forme de DSP et élection de ses membres.

12. Installation de matériel de vidéoprotection - Demande de subvention auprès du Fonds Interministériel et Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (F. I . P . D . R).

13. Convention de servitudes de passage des réseaux ENEDIS en canalisation souterraines, lieu-dit " La Grande pièce" à Royan. (Parcelle cadastrée section CI N°805).

14. Convention de servitudes de passage des réseaux Enedis en canalisation souterraines, lieu-dit " Derrière le Pont " à Royan (Parcelle cadastrée section CI n°548).

15. Attributions de subventions "scolaire et formation".

16. Convention d'objectifs conclue entre la ville de Royan et l'Association "Les Régates de Royan", pour l'année 2026 - Avenant n°1.

17. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association "Royan Océan Club Golf", pour l'année 2026.

18. Personnel territorial : modification du tableau des effectifs de la ville annexé au budget primitif de l'exercice 2026.

19. Décision modificative de crédits N°5/2026 - Budget Principal.

20. Liste des provisions constituées et reprises au cours de l'exercice 2026 - Budget Principal.

21. Admission de créances éteintes - Budget Principal.

22. Organisation de la sixième édition de l'évènement un "Noël à Royan" - Demande de subvention auprès du conseil départemental de la Charente-Maritime.

23. Avenant n°3 à la convention de réalisation n°17-23-019 pour la production de logements sur les sites de déclaration d'utilité publique conclu entre la commune de Royan et EPFNA dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention 2023-2027.

- Questions diverses.

Le Maire de Royan,

Patrick MARENGO